



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES  
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

CABINET DU PREFET  
Pôle sécurité intérieure

Toulouse, le 24 NOV. 2009

## ARRETE PREFECTORAL

**Etablissant la liste des personnes habilitées à dispenser  
la formation pour les propriétaires  
de chiens de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie**

LE PREFET  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n°2008-582 du 20 Juin 2008 renforçant les mesures de prévention  
et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Vu le décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à  
dispenser la formation prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural et au contenu de la  
formation,

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation  
requisse pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural,

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités  
matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude  
prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 novembre 2009 établissant la liste des personnes habilitées  
à dispenser la formation pour les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie,

Vu les demandes d'habilitation déposées par Mme CATTOEN et MM FETILLE, GARCIA,  
DELRIEU,

Vu les avis favorables émis par Monsieur le directeur départemental des services vétérinaires de  
la Haute-Garonne ;

Sur proposition de Madame la sous-préfète, directrice de Cabinet ;

### ARRETE

**ARTICLE 1er** : La liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des  
maîtres de chiens dangereux est modifiée conformément au tableau joint au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Madame la sous-préfète, directrice de Cabinet de Monsieur le Préfet de la Haute-  
Garonne, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes  
administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet, par délégation  
La sous préfète, directrice de cabinet

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC

**Liste des personnes habilitées à dispenser la formation  
des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie  
en application de la loi n°2008-582 du 20 juin 2008**

<b>Nom et prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Coordonnées</b>	<b>Qualification</b>	<b>Lieu des formations</b>
MICHAUX Jean Michel	85, avenue Pasteur – 93 260 LES LILAS	01.43.62.67.82 info@istav.net	Docteur vétérinaire	Tout local mis à disposition par les collectivités locales sans la présence des chiens des propriétaires ou détenteurs
ROGET Jean-Michel	Lieu dit Maurère -31310 GOUZENS	05.61.97.25.87 j.roget@free.fr	Educateur canin	Centre canin du haut de l'Arize 31310 GOUZENS
LEVIEUX Roland	17, chemin des cujalas – 31120 ROQUES SUR GARONNE	05.61.72.49.55	Moniteur de club	105, chemin des étroits 31 400 TOULOUSE
FONTAINE François	Lieu dit Saint Pierre de Malaure 47270 Saint Urcisse	06.21.54.82.18 francisfontaine@strategies- objectifs.com	Educateur canin	Parc Technocanal – Buffalo Grill rue Ariane. 31 520 Ramonville Saint Agne
AVELIN Joëlle	1142, chemin de Léret 31 620 BOULOC	05.61.82.49.58 beauceron-family@orange.fr	Educateur canin	1142, chemin de Léret 31 620 BOULOC (ou tout local mis à disposition par les collectivités locales)
AVELIN Jean-Marie	1142, chemin de Léret 31 620 BOULOC	05.61.82.49.58 beauceron-familly@orange.fr	Educateur canin	1142, chemin de Léret 31 620 BOULOC (ou tout local mis à disposition par les collectivités locales)
AKNIN Florence	Côte de Pech Auriol 31 340 BONDIGOUX	06.89.08.04.12	Educateur canin	Côte de Pech Auriol 31 340 BONDIGOUX
LEMIGNON Sylvie-claude	54, rue de Maurys 31150 GRATENTOUR	05.62.79.50.93 institut.cynophile@wanadoo.fr	Educateur canin	54, rue de Maurys 31150 GRATENTOUR

CATTOEN Arlette	Chemin de Larrieu 31600 LHERM	05.61.56.03.42 cattoen.arlette@orange.fr	Moniteur de club canin	Chemin de Payrol 31270 CUGNAUX
FETILLE Jean Marc	Lieu dit la carrère 31390 BOIS DE LA PIERRE	06.09.60.78.57 jeanmarcfetille@gmail.com	Moniteur de club canin	105, chemin des Etroits 31 200 TOULOUSE
GARCIA Alain	Rue des lacs 31150 LESPINASSE	06.22.21.59.59	Moniteur de club canin	Parc de la pointe 31150 LESPINASSE
DELRIEU Patrick	60, route de Montastruc 31380 PAULHAC	05.61.84.23.58	Educateur canin	60, route de Montastruc 31380 PAULHAC